

SAINT-JEAN D'ILLAC

Mercredi 19 février 2025

Inscription avant le lundi 17 février 2025– 16h00

rsbrando15@laposte.net

Jean-Yves : 06.41.98.20.37 (SMS)

Jacqueline : 07.81.60.27.75 (SMS)

Distance : 14,4 km

Dénivelé positif cumulé : 46 m

Pique-nique tiré du sac en cours de randonnée.

Rendez-vous : Parking de la station d'épuration de Saint-Jean d'Illac / Chambrere

Gare de Bègles à 8h20 pour un départ à 8h30

Précisez dans le mail d'inscription, si vous vous rendez à la gare de Bègles.

OU

Sur place pour un départ à 9h20

Un trajet A/R de 54 km : 3 € par personne

Itinéraire possible :

Rejoindre A631 rocade direction Aéroport

Prendre sortie 12 Saint-Jean d'Illac

Suivre Direction Saint-Jean d'Illac

A l'église de Saint-Jean d'Illac prendre D211 direction Martignas

Se garer à la station d'épuration à la sortie du bourg.

COVOITURAGE économique, écologique :

Il est autorisé par la Fédération et notre Assurance, mais ne peut être organisé par le club.

C'est un contrat entre le conducteur et les passagers. Celui-ci doit s'assurer que son contrat comporte la **Couverture des personnes transportées**.

Un BAREME, modifié en mars 2022, de participation financière, vous est donné à titre d'information par le Club.

Ces montants ne peuvent être au-dessus des tarifs du code des impôts.

Prix de base : 0,28 € du Km à 4 personnes par véhicule y compris le chauffeur.

1 à 21 km	1 €	22 à 35 km	2 €	36 à 50 km	3 €	51 à 64 km	4 €
65 à 79 km	5 €	80 à 92 km	6 €	93 à 107 km	7 €	108 à 121 km	8 €
122 à 135 km	9 €	136 à 149 km	10 €	150 à 164 km	11 €	165 à 178 km	12 €